

2 - La production Bovins viande

Sur quelles bases construisez-vous les prévisionnels présentés ?

Effectivement, nous diffusons des résultats économiques 2020, alors que l'année n'est pas encore terminée.

Nous réalisons donc des prévisionnels à partir de tendances que nous observons.

Les prix de ventes sont issues des marchés : nous avons les 9 premiers mois de l'année et nous extrapolons les 3 derniers.

Pour les charges, nous travaillons essentiellement à partir des indices IPAMPA (Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole). Ces indices mesurent l'évolution des prix des matières premières. Ils sont mis à jour régulièrement.

Avez-vous intégré les aides sécheresse à venir dans vos prévisions ?

Oui, nous avons intégré des aides sécheresses dans nos prévisionnels. Nous avons reconduit le montant moyen de 2019

Quel est le revenu d'un exploitant produisant les 33 tonnes de viande vive par UMO ?

Le revenu des éleveurs qui produisent 33 T de viande est supérieur de 1 600 € environ à la moyenne (10 100 €/UTAF), ce qui apparaît comme plutôt faible.

Par contre, on peut chiffrer la hausse de revenu à 2 000 € par tonne de viande supplémentaire produite sur l'exploitation.

A l'inverse, ceux qui ne produisent que 30 T de viande arrivent à couvrir les charges de l'exploitation, mais ne dégagent pas de revenu.

Quelle est la répartition en % des exploitations dégagant le plus de revenus chez les naisseurs et naisseurs engraisseurs ?

La dispersion des revenus du groupe "Naisseurs" est la suivante :

- inférieur à 0 €/UTAF : 23%
- de 0 à 10 000 €/UTAF : 27 %
- de 10 à 20 000 €/UTAF : 24 %
- de 20 à 30 000 €/UTAF : 16 %
- supérieur à 30 000 €/UTAF : 10 %

La dispersion des revenus des "Naisseurs-Engraisseurs" se répartie comme suit :

- inférieur à 0 €/UTAF : 16 %
- de 0 à 10 000 €/UTAF : 16 %
- de 10 à 20 000 €/UTAF : 36 %
- de 20 à 30 000 €/UTAF : 8 %
- supérieur à 30 000 €/UTAF : 24 %

Attention, il est important d'avoir à l'esprit que la taille du groupe "Naisseur Engraisseur" est beaucoup plus faible que celle des "Naisseurs".

**Y a-t-il une cohérence entre diminution de rentabilité et évolution du capital ?
Quelles en sont les conséquences sur la transmission et reprise des exploitations ?**

L'évolution du capital se matérialise par l'agrandissement des structures (SAU notamment), et le coût toujours plus élevé des investissements (matériel, bâtiment...). Ces derniers s'intègrent dans une réflexion à long terme, car la décision d'investir a des conséquences sur une durée de 7 à 15 ans en moyenne.

En parallèle, la rentabilité des exploitations est mesurée à partir des résultats économiques qui ne font que diminuer ces dernières années pour atteindre le niveau le plus bas en 2020.

En terme de transmission, le premier élément à regarder est le capital. Il peut être un frein dans un certain nombre de transactions, pour cause de montant trop important. La rentabilité future dépend en parti du repreneur et de ses choix de gestion. Par contre le besoin de rentabilité est d'autant plus important que le montant des capitaux repris est élevé.

Qu'en est-il du bio et notamment de la valorisation en allaitant ?

Le bio en élevage allaitant va permettre notamment, de mieux valoriser les animaux et de percevoir plus d'aides.

La problématique en termes de valorisation se situe au niveau des mâles, car aujourd'hui il n'y a pas de filière bio pour les mâles maigres. Ceux qui n'engraissent pas leurs mâles les vendront au même prix qu'en conventionnel. Plus de renseignements sur l'élevage allaitant bio : Guide technique bovins 2020 bios (www.biopaysdelaloire.fr)

Comment mesurer d'un point de vue économique l'opportunité de faire deux coupes au lieu d'une ?

L'impact de réaliser plusieurs coupes se concentre essentiellement sur les frais de carburant. Dans mon exemple, cela permet de produire un tiers de plus de fourrage sur l'exploitation et donc de sécuriser les stocks fourragers.

De plus, ces charges supplémentaires sont à comparer avec de l'achat de fourrage nécessaire pour équilibrer le bilan fourrager. Pour information, actuellement le foin vaut entre 100 et 150 €/tonne.

Comment vont évoluer les aides de la PAC en 2023 suite aux récents accords ?

Pas de certitude pour le moment.

Un accord a été trouvé en octobre entre les 27 pays. Il dessine une PAC plus verte via les éco-régimes (Eco schèmes) obligatoires pour tous les états membres et l'intégration du verdissement dans la conditionnalité des aides directes.

Une plus grande liberté sera donnée aux pays quant aux modalités de distribution, via les Plans stratégiques nationaux (PSN). Le PNS français est en train de s'écrire.

Le budget reste constant, mais il y a aura sans doute un basculement des aides directes vers des aides « projet » (MAEC, installation, agroforesterie...).

Ensuite, la discussion se poursuit au parlement européen, mais aussi au niveau national et au niveau des Régions (où se décide la gestion de la programmation budgétaire pour les investissements financés par le 2^{ème} pilier).

L'objectif est d'arriver à un compromis au printemps 2021, pour une application en 2022.

Comment s'adapter aux contraintes de la filière et au changement climatique tout en allant chercher un niveau de revenu ?

La filière est demandeuse d'animaux moins lourds, ce qui va plutôt dans le sens du changement climatique : le fait de garder des animaux moins longtemps peut permettre d'économiser des fourrages, qui peuvent être distribués à d'autres animaux.

En ce qui concerne l'allongement de cycle, il faut prendre le temps de le réfléchir comment cela peut s'organiser. Je vous conseille de vous faire accompagner par un technicien de groupement ou de la chambre d'agriculture.

L'idée de l'allongement du cycle de production, c'est de permettre aux éleveurs de produire plus de "kilos" sur leur exploitation sans augmenter la taille du troupeau, ceci dans le but d'atteindre plus facilement le volume de 33 T de viande produit par an, synonyme d'un niveau de revenu minimum pour faire vivre l'éleveur.

Quelle stratégie adopter face aux changements climatiques en élevage ?

Je pense que la préoccupation principale des éleveurs doit être la production de fourrage de bonne qualité pour nourrir leur troupeau. Il est donc important que les producteurs gagnent en souplesse pour exploiter leur surface fourragère et il est nécessaire qu'ils profitent de toutes les opportunités pour faire du stock fourrager.

A plus long terme, il faut également réfléchir aux espèces et variétés fourragères à utiliser. Il faudra privilégier celles résistant le mieux aux périodes de sécheresse.